

# Quand les profs...

Circulaire du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN  
Volume 13, numéro 2

Le lundi 11 décembre 2006

**Le milieu collégial s'exprime clairement :**

## Continuités et ruptures

**Depuis trop longtemps au Cégep de Sherbrooke, la question du calendrier scolaire a pris trop de nos attentions, a été l'objet de trop de controverses. On se rappellera, il y a quelques années, des reprises de cours en soirée, des 24 décembre, 2 et 3 janvier déclarés jours de cours, ou plus près de nous, des journées d'étude et encadrement « à la carte », selon la volonté de chacun... Ces divers égarements ont été source de trop nombreuses insatisfactions, il est plus que temps d'en finir.**

Pour ces motifs, le SPECS a choisi de prendre l'initiative et de contribuer positivement à l'articulation d'une solution qui serait permanente. Pour nous, le calendrier scolaire n'est pas « en soi » un enjeu. Il est le cadre dans lequel s'inscrit la pratique enseignante, celle-ci étant balisée à la fois par notre convention collective et le règlement des études collégiales. À l'opposé, au fil des années, certains gestionnaires de l'établissement ont fait du calendrier scolaire un enjeu, un lieu d'expression du droit de gérance. Sans analyse réelle, après consultation sommaire, on prenait le pari qu'en allongeant le calendrier, en faisant mieux qu'ailleurs, on était meilleur. Ici, l'adage qui voudrait que « faire plus équivaut nécessairement à faire mieux » ne s'est jamais vérifié.

Informée de nos intentions, la nouvelle directrice des études a accepté, cette année, de soumettre son argumentaire à la discussion et d'attendre les résultats de notre consultation avant de procéder à l'approbation du calendrier scolaire 2007-2008. Voilà une ouverture que nous saluons.

Pour passer à autre chose – comme la réussite scolaire, par exemple – il est maintenant temps d'en finir avec cette question et d'y trouver une solution permanente.

### Déroulement de la consultation

La consultation sur le calendrier scolaire visait à dégager un consensus le plus large possible sur les principes de base servant à la confection annuelle du calendrier. Elle visait à obtenir le point de vue de l'ensemble de la communauté collégiale sur la question, à savoir les étudiant-e-s, les enseignant-e-s, les employé-e-s de soutien et professionnels. Les employé-e-s cadres ont déposé leur argumentaire comme pièce au débat.

---

**Ici, l'adage qui voudrait que « faire plus équivaut nécessairement à faire mieux » ne s'est jamais vérifié.**

---

En ce qui concerne le groupe enseignant, nous avons procédé en trois étapes, pour lesquelles nous avons obtenu la participation suivante :

- \* Assemblée générale : 42 participants
- \* Questionnaires individuels : 220 répondants
- \* Forum en ligne : 5 messages



## Sommaire

Calendrier scolaire : Continuités et ruptures.....	1
À lire et réfléchir .....	6
Résidences Portland en grève .....	6
Fondation.....	6

→ Les autres groupes ont répondu à la consultation de la manière suivante :

- \* Personnel de soutien : assemblée générale (40 participants)
- \* Personnel professionnel : questionnaires individuels (16 répondants)
- \* Étudiants : proposition de l'assemblée générale du 5 octobre 2006.

On peut conclure à une participation représentative de la communauté collégiale et considérer comme valable les conclusions de la consultation sur le calendrier.

---

### **... nous pensons avoir atteint un consensus large sur les principes les plus fondateurs du calendrier.**

---

#### **Analyse de la position enseignante**

D'entrée de jeu, mentionnons que jamais jusqu'à aujourd'hui au Cégep de Sherbrooke une consultation aussi large et pointue sur le sujet du calendrier scolaire n'a eu lieu. Il s'agit d'un précédent dont la nécessité n'était plus à démontrer. Rappelons également que la présente consultation traitait non pas d'hypothèses de calendrier scolaire pour l'année à venir, tel que l'institution avait l'habitude de procéder dans le passé, mais bien de grands principes à appliquer à la confection d'un calendrier, peu importe l'année et sans égard absolu à l'impact d'un principe sur un autre. On peut donc se permettre d'utiliser les résultats de la consultation

sur une plus large période que la simple année à venir. À cet effet, nous suggérons d'ailleurs que les principes adoptés comme représentant la position générale de la communauté collégiale soient utilisés comme base de la confection du calendrier pour une période de cinq ans, pour ensuite réévaluer leur pertinence en fonction de l'évolution des besoins et réalités.

Maintenant, précisons que l'analyse des résultats de la consultation se fonde sur l'ensemble de la démarche, à savoir les résultats quantitatifs et qualitatifs relevés à partir du questionnaire de même que les commentaires exprimés en assemblée générale et sur le forum en ligne. C'est à partir de toutes ces données que nous tentons ici de dégager la position enseignante sur la question.

De toute évidence, il ne faut pas chercher ici un point de vue unanime tant les réalités pédagogiques sont diversifiées à l'intérieur du Cégep. Cela dit, l'exercice de consultation se voulait non seulement un exercice de prise de données, mais un exercice d'inter-influence. C'est dans ce sens que nous avons tenté de multiplier les lieux de débat et de discussion. À la lumière des informations recueillies, nous pensons avoir atteint un consensus large sur les principes les plus fondateurs du calendrier, sur ce que l'on pourrait appeler « les nœuds » de l'affaire, soit la tenue d'une semaine d'étude et encadrement, son inclusion ou sa non-inclusion dans les « 82 jours » et le nombre de semaines contact par session.

Afin cependant d'effectuer un examen minutieux de l'ensemble des résultats, procédons ici sur la base du questionnaire.

<b>1</b>	Est-il préférable que les cours de la session d'AUTOMNE débutent au cours de la troisième ou de la quatrième semaine d'août?	Troisième <b>31 %</b>	Quatrième <b>69 %</b>
----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------	--------------------------

Les résultats du questionnaire, cohérents avec la plupart des commentaires, montrent que de façon générale, les enseignants sont favorables au maintien du statu quo, soit que la session commence lors de la quatrième semaine d'août.

<b>2</b>	Est-il préférable que les cours de la session d'HIVER débutent au cours de la troisième ou de la quatrième semaine de janvier?	Troisième <b>65 %</b>	Quatrième <b>36 %</b>
----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------	--------------------------

On constate ici une rupture entre la pratique actuelle (début de session en 4<sup>e</sup> semaine de janvier) et la préférence des enseignant-e-s. Mentionnons toutefois que par-delà les chiffres, plusieurs commentaires portent sur le fait que le principe sur cette question devrait être le suivant : que la session d'hiver débute un mois après la fin de la session d'automne, peu importe quand cette dernière se termine.



<b>3</b>	Jugez-vous essentiel que les sessions débutent toujours un lundi?	Oui <b>51 %</b>	Non <b>49 %</b>
----------	-------------------------------------------------------------------	--------------------	--------------------

De toute évidence, il y a ici un résultat très partagé. Quelques enseignant-e-s de la formation générale et pré-universitaire soulignent les difficultés d'organisation/planification lorsqu'il y a substitution de journée, notamment aux sessions d'automne. Cela dit, quelques enseignant-e-s précisaient par leurs commentaires que commencer le lundi est *préférable* plus qu'*essentiel*. On peut facilement conclure que cette question ne constitue pas un enjeu majeur.

<b>4</b>	Est-il essentiel que les deux sessions (automne et hiver) comportent exactement le même nombre de jours contact avec les étudiants?	Oui <b>65 %</b>	Non <b>35 %</b>
----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------	--------------------

On constate ici, tant par les résultats chiffrés que par les commentaires nombreux, qu'on cherche la clarté et la cohérence. Dans la mesure où il y aurait un changement de pratique à l'automne, soit l'inclusion d'une semaine « sans jour contact », on est nombreux à souhaiter qu'il n'y ait pas de déséquilibre entre les deux sessions.

<b>5</b>	<p>Prenons l'exemple suivant : pour donner un cours de 30 heures/session à raison de 2 heures par semaine, il faut 15 semaines. La même logique s'applique pour tous les cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* 45 h/session divisé par 3 heures/semaine = 15 semaines</li> <li>* 60 h/session divisé par 4 h/semaine = 15 semaines</li> <li>* 75 h/session divisé par 5 h/semaine = 15 semaines</li> <li>* etc.</li> </ul> <p>Dans ce contexte, préférez-vous un échéancier construit sur 15 ou sur 16 semaines de jours contact?</p>	15 <b>78 %</b>	16 <b>22 %</b>
----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	-------------------

Nous touchons ici au premier « nœud ». D'abord, le résultat chiffré est assez parlant. Ensuite, les commentaires sur cette question ont évidemment été nombreux sur tous les lieux de discussion. La très grande majorité des intervenants s'exprimant sur ce sujet souhaitent qu'on s'en tienne aux exigences du RREC, c'est-à-dire 15 semaines de jours contact INCLUANT toutes les évaluations et que la direction se commette enfin CLAIEMENT sur cette pratique.

<b>6</b>	Dans une session, est-il préférable de regrouper ou de disperser les journées d'étude et encadrement?	Regrouper <b>64 %</b>	Disperser <b>36 %</b>
----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------	--------------------------

Ici, de nombreux commentaires éclairent le résultat chiffré :

- \* Il est souhaitable de regrouper les journées d'étude et encadrement afin de favoriser la tenue d'une semaine d'étude et encadrement.
- \* À l'automne, les journées pourraient être regroupées en une semaine fixe, et à l'hiver, elles pourraient être dispersées.

#### Rédaction :

Clermont Olivier et Catherine Ladouceur

#### Mise en page :

Luc Loignon

#### Pour avis ou commentaires :

specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca  
564-6350 poste 330  
Local 2-54-180

Consultez le site Web du syndicat:  
<http://www.specs-csn.qc.ca>



<b>7</b>	Serait-il préférable d'avoir une semaine « sans jour contact » à la session d'automne?	Oui	Non
		<b>80 %</b>	<b>20 %</b>

Deuxième « nœud », qui se trouve ici clairement dénoué. La grande majorité des commentaires sur cette question, et ce, dans tous les lieux de discussion, est favorable à une semaine « sans jour contact » à l'automne, telle que demandée par les étudiant-e-s depuis longtemps. On constate donc ici que la perception voulant que l'opinion des enseignant-e-s soit très partagée sur cette question ne tient plus. De toute évidence, le mode de consultation de type « hypothèses de calendrier », tel que pratiqué dans le passé, s'est avéré inefficace à en faire la démonstration.

<b>8</b>	Dans le cas d'une semaine « sans jour contact » à l'automne, serait-il préférable que cette semaine soit :	Une semaine de relâche	Une semaine d'étude et encadrement?
		<b>37 %</b>	<b>63 %</b>

Ici, le résultat chiffré doit être éclairé des nombreux commentaires sur le sujet qui nous permettent de conclure à un consensus en faveur d'une semaine d'étude et encadrement. On peut résumer ces commentaires en deux aspects :

- \* La session d'automne ne doit en aucun cas être allongée plus qu'elle ne l'est déjà. Puisqu'une semaine d'étude et encadrement peut être incluse aux 82 jours et non une semaine de relâche, la première est préférable à la seconde.
- \* L'opinion des étudiant-e-s sur le sujet est essentielle, et ces derniers souhaitent une semaine d'étude et encadrement pour permettre à tous d'en tirer avantage, autant ceux qui ont besoin de leur professeurs que ceux qui ont besoin de repos. Lors d'une semaine de relâche, tout le monde est en congé, incluant les enseignant-e-s.

<b>9</b>	À quel moment serait-il préférable que cette semaine ait lieu?	Avec l'Action de grâces (mi-octobre)	Avec les portes ouvertes (mi-novembre)
		<b>42 %</b>	<b>58 %</b>
Sinon, autre :			

Ici, sur toutes les tribunes, le résultat se partage entre trois options : la mi-octobre, la fin octobre et la mi-novembre. Il n'y a donc pas de véritable consensus sur cette question. Cependant, à la lumière des commentaires exprimés, on peut conclure que de façon générale, on préfère nettement plus tard que plus tôt.

<b>10</b>	Dans le cas d'une semaine d'étude et encadrement, cette semaine devrait-elle être INCLUSE dans les 82 jours de cours et d'évaluation minimum par session exigés par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports?	Oui	Non
		<b>87 %</b>	<b>13 %</b>

Voici le troisième « nœud » de la discussion. Ici, comme à la question 7, les résultats chiffrés tout autant que les nombreux commentaires font très largement consensus : dans la mesure où les activités d'encadrement font partie des activités pédagogiques reconnues par le RREC comme faisant partie intégrante d'un cours, elles DOIVENT être incluses dans les 82 jours. Nul besoin, en ce sens, d'ajouter des journées au calendrier pour y faire « entrer » une semaine d'étude et encadrement. Le rejet d'une 17<sup>e</sup> semaine à l'automne est univoque. Plusieurs affirment même que tant qu'à avoir un calendrier d'automne sur 17 semaines, ils préfèrent sacrifier la semaine d'étude et encadrement. Plusieurs rappellent aussi les pratiques des autres cégeps à ce sujet.

<b>11</b>	Dans la mesure où vous souhaitez la présence d'une semaine d'étude et encadrement à la session d'automne, jugez-vous pertinent de transformer la semaine de relâche de l'hiver en semaine d'étude et encadrement afin d'uniformiser les deux sessions?	Oui	Non
		<b>11 %</b>	<b>89 %</b>

Ici aussi, la très forte majorité des commentaires rejettent clairement la modification de la semaine de relâche. Les enseignant-e-s tiennent à ce temps d'arrêt, ne serait-ce que pour demeurer cohérents avec le reste du milieu scolaire. Cela dit, plusieurs mentionnent qu'il faudrait toutefois ajuster la session d'hiver en fonction de celle de l'automne en termes de nombres de semaines contact et de nombre de jours d'étude et encadrement afin que les deux sessions soient harmonisées.

## → Analyse des autres positions

### Position étudiante :

Rappelons-nous que l'AÉCS (Association des étudiant-e-s du Cégep de Sherbrooke) est la première à avoir mis sur table la question d'une semaine d'étude et encadrement à l'automne, il y a de cela quelques années. L'assemblée générale des étudiant-e-s, tenue le 5 octobre dernier, a permis de démontrer toute la vigueur de la position étudiante à ce sujet. Il a été adopté à très forte majorité que « l'AÉCS exige l'implantation systématique d'une semaine d'étude et d'encadrement dans le calendrier de la session d'automne et qu'elle soit reconnue comme activité pédagogique donc incluse au sein des 82 jours de classe ».

---

## Rappelons-nous que l'AÉCS est la première à avoir mis sur table la question d'une semaine d'étude et encadrement à l'automne.

---

### Position du personnel de soutien :

Le syndicat du personnel de soutien a choisi de débattre de la question du calendrier lors d'une assemblée générale tenue en novembre. Le groupe de participants à cette assemblée a été divisé en deux groupes représentatifs des fonctions des employé-e-s :

- Premier groupe : personnel de bureau et administratif
- Deuxième groupe : personnel en support à l'enseignement

### • Pour le personnel de bureau et administratif:

- \* une majorité est favorable au début de la session d'automne à la quatrième semaine et au début de la session d'hiver à la troisième semaine;
- \* une majorité favorise que les cours débutent un lundi, que chaque session comporte le même nombre de jours contact; que le calendrier comprenne 16 semaines de jours contact; que les journées d'étude et encadrement soient regroupées; qu'il n'y ait pas de semaine « sans jour contact » à l'automne;
- \* dans le cas où il y aurait une telle semaine, une majorité de participants est favorable à ce qu'elle soit une semaine d'étude et encadrement, au moment des portes ouvertes et incluse dans les 82 jours;
- \* position unanime : refus de transformer la semaine de relâche de l'hiver en semaine d'étude et encadrement.

### • Pour le personnel en support à l'enseignement

- \* le portrait est identique au précédent sauf que l'on favorise le début de la session d'automne à la troisième semaine et on favorise un calendrier établi sur 15 semaines de jours contact.

Par-delà ces résultats, les employé-e-s de soutien précisent que dans tous les cas, leur position finale sera celle du ralliement et qu'ils sont très satisfaits d'avoir été consultés sur la question.

---

## Les choses en apparence complexes deviennent parfois très simples.

---

### Position du personnel professionnel :

Le syndicat du personnel professionnel, quant à lui, a choisi de procéder par questionnaires individuels : 16 des 28 employé-e-s ont répondu au questionnaire. L'analyse de la compilation des données est simple : pour toutes les questions, le personnel professionnel se place exactement dans la même ligne que le personnel enseignant. Soulignons seulement ces quelques résultats :

- \* Ils sont en faveur à 75 % d'un échancier construit sur 15 semaines.
- \* Ils jugent préférable à 75 % d'avoir une semaine « sans jour contact » à l'automne.
- \* 75 % d'entre eux préfèrent que cette semaine en soit une d'étude et encadrement.
- \* Ils souhaitent à 81 % que cette semaine soit incluse dans les 82 jours du RREC.

### Le temps des décisions

Les choses en apparence complexes deviennent parfois très simples. Au terme de l'exercice de consultation que nous avons voulu objectif, ouvert et transparent, le milieu s'est exprimé clairement en prenant en considération l'ensemble des paramètres sur la question.

### • Voici des ambiguïtés qui n'en sont plus :

- \* L'introduction d'une semaine « sans jour contact » à la session d'automne correspond à la volonté clairement exprimée de la communauté. Les étudiant-e-s et les enseignant-e-s, premiers concernés, sont là-dessus particulièrement clairs.
- \* Cette semaine « sans jour contact » devrait être une semaine d'étude et encadrement. Tous s'inscrivent à



→ cet égard dans une démarche de support aux étudiant-e-s.

- \* Aux fins de la comptabilité des jours, cette semaine doit être incluse dans les fameux 82 jours exigés par le ministère. C'est la confirmation de la pratique officieuse actuelle ainsi que celle de bon nombre de cégeps.
- \* En conformité avec les exigences du RREC et tenant compte des réalités du travail salarié des étudiant-e-s, les enseignant-e-s expriment clairement leur préférence quant à un échéancier construit sur quinze semaines incluant l'évaluation.

Dès lors, il ne nous appartient pas de proposer une hypothèse de calendrier, mais les résultats de cette vaste consultation nous permettent d'affirmer que ce qui pouvait apparaître comme un casse-tête se révèle, finalement, très simplifié.

• **Voici quelques paramètres simples :**

- \* Vacances des enseignant-e-s : huit semaines.
- \* Session d'automne : débute à la quatrième semaine d'août, comprend une semaine d'étude et encadrement incluse dans un échéancier de 16 semaines

(15 semaines de jours contact et une semaine d'étude et encadrement).

- \* Session d'hiver : débute à la troisième semaine de janvier, comprend une semaine de relâche additionnée à un échéancier de 16 semaines (15 semaines de jours contact et 7 journées d'étude et encadrement dispersées dans la session).

Il appartient maintenant à la direction des études et à la Commission des études de recommander au Conseil d'administration une hypothèse de calendrier scolaire pour l'année 2007-2008. Dans un esprit de collaboration, nous avons consulté l'ensemble de la communauté collégiale; celle-ci s'exprime clairement dans le respect des exigences ministérielles. Il nous apparaît donc que les conditions sont réunies pour qu'enfin, le Conseil d'administration adopte un calendrier scolaire conforme aux attentes et aspirations du milieu.

En terminant, nous remercions cordialement celles et ceux qui ont bien voulu participer à la consultation.

Clermont Olivier et  
Catherine Ladouceur

## Nouvelles brèves

### À lire et réfléchir

- \* De Louis Cornellier, *Lettre à mes collègues sur l'enseignement de la littérature et de la philosophie au collégial*, Éditions Nota bene, 124 pages, octobre 2006 (11,65 \$).

Voici un petit livre fort pertinent sur l'enseignement de la formation générale au Cégep. Cornellier repose le débat entre l'enseignement des classiques et des modernes en littérature et en philosophie. Que doit-on enseigner ? Comment doit-on enseigner et évaluer ? Y a-t-il un fond culturel commun ? Cornellier et ses collaborateurs soulèvent ces questions. Réflexions et débats pour les

enseignants de la formation générale mais aussi pour tous ceux intéressés par les cégeps. À lire !

### Résidences Portland

Le Syndicat des salarié-e-s des Résidences Portland (CSN) est en grève générale illimitée depuis le 27 novembre dernier. Composé de 10 femmes et 1 homme, le syndicat doit respecter les services essentiels et assumer un piquetage continu.

En ces temps froids et difficiles, apportez-leur votre soutien : allez leur serrer la main sur la ligne ou klaxonnez en passant sur le boulevard Portland !

## Fondation

Après la période des fêtes vient la saison des REER. Pensez-y ! Fondation CSN est maintenant disponible au Cégep. Il y a possibilité d'adhérer par le biais de votre syndicat local et d'opter pour le retrait à la source sur chacune de vos paies. **Intéressant, facile et pratique !**

REER Fondation par retenue sur le salaire (RSS)							
26 périodes de paie (Paie versée aux deux semaines)			Investissement par période de paie				
			192,31 \$	150 \$	75 \$	25 \$	
Revenu imposable	Avantages fiscaux Crédits REER		Déboursé net estimé par période de paie				
16 500 \$ à 28 710 \$	30 %	28,94 %	78,96 \$	61,59 \$	30,80 \$	10,27 \$	
28 711 \$ à 36 378 \$	30 %	32,94 %	71,27 \$	55,59 \$	27,80 \$	9,27 \$	
36 379 \$ à 57 430 \$	30 %	38,37 %	60,83 \$	47,45 \$	23,72 \$	7,91 \$	
57 431 \$ à 72 756 \$	30 %	42,37 %	53,14 \$	41,45 \$	20,72 \$	6,91 \$	
			Montant annuel correspondant				
			5 000 \$	3 900 \$	1 950 \$	650 \$	